

YESIM SAGLAM :

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail des politiques consolidées d'At-Large. Nous sommes mercredi 2 aout 2023, il est 13 h UTC. Nous n'allons pas faire l'appel vu le grand nombre de participants et pour gagner du temps. Tous les participants qui sont sur le Zoom et au téléphone seront pris en compte après l'appel.

Nous avons reçu les excuses de Alfredo Calderon, Cheryl Langdon-Orr, Maureen Hyliard, Chokri Ben Romdhane, Marita Moll, Joanna Kulesza et Adrian Schmitt.

Au niveau du personnel de l'ICANN nous avons Heidi Ullrich et moi-même, Yesim Saglam, c'est moi qui m'occuperai de cet appel.

Comme d'habitude, nous avons un service d'interprétation en espagnol et en français et nos interprètes sont Veronica et David sur le canal espagnol et Claire et Jacques sur le canal français.

Je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier sur le canal linguistique.

Un autre rappel, comme d'habitude, je vous rappelle que nous avons un service de transcription en temps réel et je vais envoyer dans le chat de Zoom le lien de façon à ce que vous puissiez suivre la transcription.

Je vous donne la parole, Olivier.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Yesim. Bienvenue à tous pour notre appel du CPWG de cette semaine. Comme vous le savez, nous avons un problème avec le Wiki, donc il va falloir s'en passer. Je suis sûr que nous allons pouvoir nous débrouiller avec cette version de l'ordre du jour que nous avons sur l'écran, que notre responsable de la transcription nous a gentiment fourni.

Nous allons rapidement faire le suivi des points d'action et ensuite nous passerons à la mise à jour des groupes de travail. Ensuite, nous aurons notre espace de travail habituel avec les différents groupes de travail. Et ensuite, si l'on peut descendre, nous aurons la mise à jour des déclarations politiques avec Hadia, Claudia et Heidi. Et, ensuite, le point 5 de l'ordre du jour sera la liaison d'ALAC et le comité permanent de la clientèle avec Jonathan Zuck et ensuite nous aurons les séances At-Large de l'ICANN 78, de nouveau ce sera Jonathan qui prendra la parole et qui nous présentera les activités de la réunion de Hambourg. Nous aurons finalement les divers.

Est-ce que vous avez des modifications à faire à l'ordre du jour ?
Justine ?

JUSTINE CHEW : Merci, Olivier. Ce n'est pas pour faire une modification, mais je voulais ajouter un point aux divers qui concerne le programme de transition politique.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : D'accord, merci, le programme de transition politique. Donc nous ajouterons ce divers à notre ordre du jour. Merci, Justine.

Je ne vois pas d'autres mains levées, donc notre ordre du jour est adopté tel quel et nous ajouterons un point dans les divers sur le programme de transition politique.

Nous allons remercier à nouveau la responsable de la transcription et les points d'action de la semaine dernière, je crois qu'il s'agissait d'organiser la réunion à 13 et que c'est tout ce qu'il y avait. Bien, passons rapidement au point 3 de notre ordre du jour.

Est-ce que quelqu'un se souvient d'un point d'action qui n'a pas été effectué? Puisque nous ne les voyons pas dans notre Wiki. Apparemment non. Donc on avance, on est dans le point 3, mises à jour des groupes de travail. Nous allons commencer par le TPRPDP, le processus d'élaboration de politique du TPR, nous allons demander à Steinar de prendre la parole, sur la révision des politiques de transfert.

STEINAR GROTTEROD :

Merci. Hier, j'ai envoyé et mis deux notes sur notre ordre du jour. La première était le document qui a été ajouté dans les questions d'At-Large pour la phase 2 concernant la possibilité pour le titulaire de noms de domaine de commencer le litige concernant le transfert, et le président a aussi annoncé que le personnel allait résumer tout cela sur une page Wiki et que nous allions ensuite envoyer tout cela.

Donc le groupe de travail continue à discuter ces transferts groupés pour l'ICANN et, du point de vue de l'utilisateur final, je crois que c'est quelque chose qui doit être réglé entre l'ICANN, l'opérateur de registre et le bureau d'enregistrement.

Il y a un thème en particulier qui a demandé beaucoup de temps pour parvenir à un consensus. Il s'agit de ce qu'on appelle le transfert groupé involontaire, ça veut dire que le bureau d'enregistrement a perdu son accréditation ou a conclu l'accord ou le contrat bureau d'enregistrement/registre et que l'espace de nom qui était connecté à ce bureau d'enregistrement est perdu. Ce n'est pas une situation qui est très courante. Ces dernières années on a eu seulement deux situations de ce type.

Le problème ici c'est que la volonté de la part du titulaire sortant, lorsqu'il est d'accord, c'est difficile d'ajouter cela. Lorsque l'on a admettons 50 000 noms de domaine, selon la politique aujourd'hui, les honoraires à payer par le bureau d'enregistrement pour pouvoir héberger ces noms de domaine va représenter 50 000 USD, donc je crois que c'est ce que le bureau d'enregistrement doit payer.

Donc il y a eu une discussion principalement sur la possibilité pour l'ICANN de payer cela, quelles étaient les honoraires, quel était le niveau ici de ces honoraires. Ça a demandé beaucoup de temps, c'est quelque chose de complexe qui n'est pas réglé et je pense que c'est quelque chose qui n'arrive pas souvent. La discussion a porté là-dessus.

Ça, c'était la réunion d'hier. Je peux répondre à vos questions si vous en avez. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup pour cette mise à jour. Le prochain groupe de travail c'est le PDP accéléré sur IDN, et je pense qu'il n'y a pas de mise à jour concernant ce groupe de travail, si je me souviens bien.

SATISH BABU : Nous n'avons rien à ajouter, oui.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Satish. Donc on passe à l'équipe de cadrage du RDA et, si je ne me trompe pas, il n'y a rien non plus ici. Est-ce que vous avez eu des réponses positives aux requêtes qui ont été faites concernant ce thème ? Puisqu'ici il y avait une question d'enregistrement du RDRS.

Je vois qu'il y a une question qui a été posée, il y a des documents qui ont été envoyés, mais il y a longtemps. Je ne crois pas qu'il y ait de mise à jour sur ce point non plus. Alan, vous pouvez confirmer ?

ALAN GREENBERG : Non, j'étais en vacances, donc je dirais qu'il n'y a pas grand-chose ici à ajouter. Le travail continue et vous verrez que tout cela va donner lieu à un résultat dans un futur proche, mais pour le moment il n'y a rien de spécifique à dire. S'il y a quelque chose à ajouter, je vous en ferai part.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Donc nous avons maintenant notre écran qui est revenu. Très bien.

Voilà, je sais que Yesim fait son maximum pour avoir le Wiki, que le Wiki semble refonctionner. Nous allons maintenant passer aux génériques fermés, le dialogue facilité sur les génériques fermés. Je ne pense pas qu'il y a eu de réponse de la part de Alan sur ce point. Greg Shatan a peut-être des informations ? Vous avez une mise à jour, Greg ? Greg n'est peut-être pas avec nous. Bienvenue, Greg.

GREG SHATAN : Oui, nous avons eu une réunion cette semaine sur les génériques fermés, la petite équipe pour réviser les commentaires et les revoir. Ça a été assez bénéfique comme réunion. Pas toujours facile. C'est difficile d'identifier les préoccupations et problématiques avec le cadre

de référence qui est fourni par de nombreux groupes. Et les choses qu'on peut accepter, que le groupe puisse accepter.

Donc, en particulier, les commentaires du GAC, d'At-Large et d'autres unités constitutives, de NCUC par exemple, unité constitutive commerciale, il y avait des préoccupations de leur part. Donc on essaie de bien comprendre quelles sont ces préoccupations et on essaie de répondre aux commentaires.

Mais les participants du petit groupe n'étaient pas les principaux rédacteurs des commentaires de l'équipe. Et, avec Alan, nous avons participé mais nous n'étions pas les personnes qui avaient rédigé ces points et questions.

Donc, pour essayer de résumer, la petite équipe va inviter les rédacteurs de chaque groupe, nous allons pouvoir les écouter lors d'une réunion pour qu'ils puissent s'engager avec nous, pour qu'ils puissent creuser et qu'on puisse creuser sur ces problématiques et, véritablement, obtenir plus de clarté pour résoudre les commentaires, voir si quelque chose peut être fait et voir quel résultat on peut obtenir.

Donc, on a passé du temps à discuter de choses importantes, on va dans deux pistes à peu près, deux voies qu'on empreinte : qui est le demandeur pour ces génériques fermés, est-ce que c'est un consortium, est-ce que c'est un groupe commercial, une entité individuelle, une entreprise individuelle, est-ce que ça peut être un concurrent dans cet espace ? Donc on doit voir s'il s'engagerait éventuellement dans des comportements anti-concurrence et non

concurrentiel. Donc il faut voir comment ce modèle peut être possible au niveau de ces comportements anti-concurrentiels.

Nous avons une autre voie, des entreprises qui dans cet espace pourraient déterminer et donc qui ne vont absolument pas s'engager dans des comportements qui iraient à l'encontre de la concurrence.

Je vois une question de James dans le chat. Je crois que toutes les personnes qui ont effectué des commentaires devront être invitées et seront invitées. Parce que tout le monde a exprimé des préoccupations et nous devons communiquer avec ces personnes et leur parler.

C'est ce dont on a parlé durant cette réunion. Il n'y avait que 7 commentaires, donc essaie d'être vraiment juste et équitables avec ces commentaires et les personnes qui les ont effectués, et donc avoir la possibilité de communiquer avec et de les inviter à la réunion.

S'il y a des questions, n'hésitez pas. Alan peut renforcer ce que je viens de dire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Oui, allez-y.

ALAN GREENBERG : Je n'ai pas de commentaire spécifique, je dois écouter les derniers appels car je n'étais pas disponible. Je crois que lors du dernier appel, je me rappelle qu'il y avait une certaine réticence, je dirais, pour indiquer quelle était l'opposition et comment on allait pouvoir régler cela facilement. Ce n'est pas clair qu'on ait un mécanisme. Ce sont les mêmes personnes qui ont créé ce mécanisme.

Donc, ça n'a pas été dit clairement, mais ça a été un peu abordé par certaines personnes.

C'est tout ce que j'ai à dire, je n'ai pas de commentaire spécifique. Il faut que je revoie les réunions, que je me prépare pour la prochaine réunion, pour lundi je crois.

GREG SHATAN :

Vous allez avoir beaucoup, en effet, pour vous préparer à la réunion de lundi. Et j'aimerais rebondir sur ce qu'a dit Alan.

On a écouté Jeff Neumann, par exemple, on a vu des commentaires qui ne sont pas nouveaux, ce sont des choses que nous avons entendues au début du processus. Et ma réponse a été : notre travail est d'essayer de gérer les commentaires que nous avons entendus depuis le début et de les prendre en compte. Donc ces commentaires, on les retrouve en fin de processus, donc ce n'est pas toujours très positif. On ne peut pas ignorer ces commentaires, il faut absolument les gérer. Et je crois qu'il va y avoir, en effet, une réunion la semaine prochaine et on vous tiendra au courant.

Ce sera le lundi 7 aout, 22 h UTC, je crois, ou 20 h UTC.

ALAN GREENBERG :

Vous savez, ces réunions sont ouvertes.

GREG SHATAN :

Oui, tout à fait, vous êtes tous les bienvenus. Et vous pouvez tout à fait venir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup de ce point de vue. On va prendre une action, nous allons promouvoir au niveau du CPWG cette réunion sur la liste de diffusion, parce que je vois qu'il y a plusieurs personnes qui demandent comment se joindre à cette réunion. Le personnel va se charger de promouvoir cette réunion. Et nous aurons plus de représentations à

cet appel sur les génériques fermés, plus de personnes qui écouteront, au moins.

Donc vous avez bien dit que ces réunions sont ouvertes pour tous les observateurs ?

GREG SHATAN : Oui, vous allez dans le mode observateur, vous serez en mode écoute uniquement. Alan Greenberg est comme un personnage que l'on ne voit que dans quelques comédies.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Désolé, j'ai été coupé, vous m'entendez ? Quelques petits problèmes audio. Je disais que oui, décision, nous allons promouvoir cet appel pour que plus de personnes puissent aller écouter ces appels sur les génériques fermés. Ils sont ouverts uniquement pour les observateurs, n'est-ce pas ?

GREG SHATAN : Observateurs uniquement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci pour cette mise à jour. Nous allons poursuivre le long de notre liste et nous allons maintenant avoir le processus d'orientation de la GNSO sur le soutien aux candidats. Pas de mise à jour, donc passons à SubPro, la nouvelle série de gTLD. Justine Chew a, je crois, une petite mise à jour. Pas en rapport à 17.2, je ne sais pas, mais Justine, vous avez la parole.

JUSTINE CHEW : Et bien, je crois qu'il y a trois segments à ce niveau qui sont en lien. Le premier segment c'est le RRT, donc l'équipe de la mise en œuvre de l'équipe de révision avec Cheryl. Je crois que Cheryl nous en a parlé la semaine dernière. Il n'y a rien de nouveau véritablement à ce niveau et sur ce point.

Deuxième segment, c'est sur les annonces qui ont été effectuées le 31 juillet, il y a deux jours. Et, vraiment, cela est basé sur les soumissions de la GNSO, de rapports. Vous vous rappelez, à ICANN 77, le conseil d'administration a eu une résolution requérant le conseil de la GNSO de travailler sur trois points pour que le board puisse analyser cela et pour qu'ICANN Org ait un plan de mise en œuvre pour les procédures ultérieures. Et, lors de la dernière réunion du conseil de la GNSO en juillet, le conseil a donc un plan révisé qui a inclus, parmi d'autres, une mise à jour sur le calendrier des IDN.

Donc, en fait, prendre moins de temps, avec un calendrier plus court. Mais je n'ai pas parlé de cela. Après que le conseil de la GNSO ait soumis ce plan révisé au conseil d'administration, ils ont eu une réunion spéciale et le conseil d'administration a décidé de reconnaître et d'accepter le nouveau plan et a demandé à l'organisation ICANN d'avoir un plan de mise en œuvre pour les procédures ultérieures.

Le conseil d'administration a annoncé qu'il va y avoir un plan, précis. Donc le plan de mise en œuvre pour les nouveaux gTLD, ça a été annoncé par le conseil d'administration. Et ce qui est intéressant c'est que c'est un plan pour la nouvelle série de gTLD, et vous voyez que sur la base de ces nouvelles informations fournies par le conseil et ICANN Org, le plan maintenant – et c'est une suggestion, on va voir si cela se fait ou pas – mais le prochain manuel devait être finalisé pour les candidats vers mai 2025. Donc ça c'est un long processus et il y a toute une équipe de mise en œuvre qui doit travailler à cela, pour les informations pour les candidats à de nouveaux gTLD. Donc Tripti Sinha a annoncé cela et il y aura finalisation de l'AGB en mai 2025, et ensuite

selon son annonce, la prochaine série ouvrirait en 2026, aux environs d'avril 2026. Donc maintenant on a plus d'informations sur un calendrier et sur des dates pour la nouvelle série de gTLD.

Bien entendu, il peut y avoir des retards et cela peut avoir un impact sur ce calendrier. Il s'agit donc d'une piste de travail pour la mise en œuvre des politiques.

Je suis prête à répondre à vos questions sur le deuxième segment.

Le troisième segment est lié à la recommandation 17.2 qui est la seule recommandation en suspend encore concernant les procédures liées au soutien aux candidats. Et comme elle n'a pas encore été résolue, elle n'a pas été approuvée par le conseil ; et notre équipe travaille sur cette recommandation pour essayer de régler toutes les préoccupations qui sont liées à cette recommandation.

Je suis un petit peu dans une situation compliquée parce que je vois qu'il y a des problèmes et des bénéfiques. Et ce que j'essaie d'expliquer c'est qu'au niveau du conseil et de la petite équipe qui travaille il y a eu 4 propositions pour revoir cette recommandation 17.2 et, selon ces propositions, l'objectif est de tenter de régler cette préoccupation du conseil.

Une de mes préoccupations est que, actuellement, comme cette recommandation 17,2 pourrait être réglée de deux façons, elle doit être abordée par la petite équipe et il faudra prendre une décision qui pourrait être ou bien la reconstitution du groupe de travail du PDP de

ce SubPro ou une recommandation supplémentaire faite par le conseil de la GNSO.

Donc nous savons que si cette voie de la section 16 est choisie et que l'on reconstitue le PDP, à ce moment-là il va falloir décider si l'on revoit cette recommandation. Si c'est le conseil de la GNSO qui le fait. Et les 4 propositions qui ont été analysées par notre petite équipe vont donner lieu à une rénovation complète du programme de soutien aux candidats ou des petites modifications du texte, qui ont été recommandées, pour essayer d'éclaircir certaines parties du texte.

Donc c'est intéressant parce que cette petite équipe n'a pas encore décidé quel chemin elle allait suivre. Et, personnellement, je ne sais pas quoi en penser. Pour ce qui me concerne, j'ai essayé d'analyser cette recommandation 17.2, et si on revoit la section 16 et que l'on reconstitue le PDP, comme je l'ai déjà dit, on va avoir la possibilité de participer à ce PDP et de fournir des recommandations.

Mais, si le conseil décide de faire des recommandations supplémentaires, à ce moment-là, mon opinion en tant que liaison est qu'il va falloir qu'il y ait un travail, un apport intercommunautaire, parce que les intérêts d'ALAC et du GAC doivent être représentés ici.

Et, comme je l'ai dit, les propositions que nous avons actuellement seraient une rénovation, pratiquement, de ce programme, pour répondre au texte de recommandations.

Ma préoccupation est que je crois que les discussions de cette petite équipe sont un peu hors sujet parce qu'on parle d'une rénovation totale ici. Et ce n'est pas ce que le conseil attend.

Donc je pense qu'il va falloir rationaliser un peu ce travail pour s'assurer que tout est faisable et que le conseil ne va pas rejeter tout cela parce qu'il considérera que l'on n'a pas répondu à sa demande.

Je m'arrête ici et s'il y a des questions, je suis à votre disposition. Pas de question ? À ce moment-là, je rends la parole à Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Justine. Je pense en effet, qu'on peut penser aux questions, on a le temps, quelles questions on pourrait poser. En tout cas, ce que vous avez dit, Justine, est très intéressant. Mais cela demande un petit peu de temps, il faut y réfléchir. Peut-être qu'il y aura des questions dans d'autres réunions.

ALAN GREENBERG : Olivier, j'avais la main levée. Il y a eu un commentaire par Avri, et il y avait beaucoup de commentaires. Elle dit que le conseil ne va pas laisser passer cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : C'est bon à savoir, merci pour ce commentaire, Avri. Je vois qu'il y a quelques personnes qui déclarent qu'elles sont d'accord. Bien. Donc ici nous en avons terminé avec les mises à jour des petits groupes de travail.

Nous allons donner la parole à Claudia et Hadia.

HADIA ELMINIAMI : Oui, bonjour, je vais commencer et ensuite je donnerai la parole à Claudia et à Heidi.

Qui vient d'être ratifié par ALAC, nous avons la contribution d'ALAC sur les génériques fermés sur le cadre proposé et sur la charte des PDP des politiques de transfert et les recommandations.

Nous avons deux nouveaux commentaires publics qui vont commencer, le premier est sur les directives de la GNSO pour le soutien aux candidats et nous avons deux volontaires pour cela, je crois que c'est Cheryl Langdon et Christopher Wilkinson. Et cela finit le 11 septembre.

Ensuite, nous avons la politique proposée par la ccNSO pour les ccTLD spécifiques. C'est une recommandation finale de la ccNSO sur un PDP pour l'introduction de mécanismes de révision pour les décisions spécifiques concernant les transferts, la délégation de transfert pour les domaines de premier niveau, pour les ccTLD, domaines de premier niveau géographique. Cela conclut le 28 septembre. Vous voudrez peut-être regarder le rapport initial et voir si vous pensez qu'il faut faire un commentaire ou pas. En tout cas, nous aurons besoin de volontaires pour analyser ce PDP.

Et ensuite, jusqu'au 31 août, nous avons l'accord de registre de gTLD et l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement pour modifier les obligations du contrat d'utilisation malveillante du DNS.

Je vais donner la parole à Claudia et Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Pas de mise à jour, merci, rien à ajouter.

HADIA ELMINIAWI :

Parfait, merci. Alors déclarations actuelles maintenant. Nous n'avons pas de déclaration actuellement, mais le point 5 concerne la liaison

d'ALAC pour le comité permanent de la clientèle. Je vais demander à Jonathan de prendre la parole.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Hadia. Je dirais qu'il s'agit ici d'un rôle pour s'intéresser un petit peu plus à ce qu'il se passe à IANA, puisque les fonctions IANA doivent être assumées par l'ICANN. Et c'est un rôle de contrôle pour recevoir des mises à jour régulières de IANA. C'est le travail que fait l'ICANN.

Jusqu'à maintenant, tout a marché normalement, et je dirais que ce rôle qui a été assumé par Holly Raiche pourrait continuer à être assumé par elle, mais peut-être on pourrait demander à quelqu'un de jouer ce rôle au cas où elle ne serait pas disponible. Donc pour remplacer Holly Raiche en cas d'absence. Ce serait un rôle d'observateur. Je ne sais pas si quelqu'un est intéressé et si quelqu'un veut jouer ce rôle pour remplacer Holly auprès du comité permanent de la clientèle.

Bien sûr, vous pouvez me contacter après la réunion si vous voulez vous proposer pour jouer ce rôle de remplaçant de Holly en cas d'absence.

Greg, allez-y, vous avez la parole.

GREG SHATAN :

Comme j'étais présent lors de la création de ce comité, je serais ravi d'aider en tant que suppléant auprès de ma collègue. J'ai suffisamment d'expériences, je pense que je pourrais être en mesure de le faire.

JONATHAN ZUCK :

Parfait, merci beaucoup, ça me paraît tout à fait bien. Alan ?

ALAN GREENBERG : Oui, j'essayais de lever la main pour dire quelque chose de semblable à ce que Greg vient de dire. J'ai beaucoup de connaissances aussi concernant ce groupe et si vous voulez on peut en parler plus tard.

JONATHAN ZUCK : Parfait, merci beaucoup Alan. À nouveau, si vous êtes parmi les personnes qui n'ont pas pris la parole sur cet appel, mais qui aimeraient en savoir un peu plus sur l'ICANN, c'est le moment, c'est une bonne opportunité pour vous, pour jouer un rôle actif.

Je sais que finalement c'est toujours un peu les mêmes qui se portent volontaires. Donc si cela vous intéresse, vous pouvez en parler, envoyez-moi un message, on en parle après la réunion et je vous explique en quoi ça consiste. Merci. Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Jonathan. Je sais qu'il y a des volontaires qui m'ont dit que ce type de poste demandait beaucoup de temps de travail et cela demande de participer à une réunion deux fois par semaine et ça demande quelques heures par semaine.

JONATHAN ZUCK : Je dirais que ce n'est pas vraiment cela ici, c'est une réunion mensuelle dans ce cas-là. C'est quelque chose qui a été fait sans problème jusqu'à maintenant, donc je ne pense pas que ce soit très compliqué. C'est juste une réunion mensuelle.

GREG SHATAN : Oui, je voulais simplement mentionner que je suis silencieux mais intéressé en raison des marques déposées de l'IANA ; donc la marque déposée IANA et le propriétaire c'est la fondation IETF, je crois et ce pour éviter un ICANN impérial, dirons-nous. Donc ça a été conçu comme ça au départ.

Et j'ai eu un rôle important à ce niveau pour contrôler la performance, la qualité de cette marque déposée de l'IANA. Parce qu'il faut être prudent de ne pas abandonner la marque déposée, donc ça fait longtemps que ça dure. Au niveau du CFC, et ça fonctionne bien, je pense, cette commission au niveau du contrôle qualité. Et j'ai déjà assisté à certaines réunions pour assurer un rôle de contrôle de qualité.

C'est une fonction relativement passive parce que je n'avais pas de réaction à ce moment-là. Mais j'ai également participé aux commissions financières. Ça, c'est un peu différent. Mais je ne suis pas là pour obtenir ce job, mais je voulais simplement répondre à des questions que l'on trouvait dans le chat.

JONATHAN ZUCK :

Oui, en effet il y a eu des questions et on y a répondu, il y a la question du fuseau horaire aussi. Holly est dans un fuseau horaire difficile, mais c'est plus facile peut-être pour les gens qui sont dans l'hémisphère nord ces appels et les heures de ces appels. Alan ?

ALAN GREENBERG :

Oui, merci. L'engagement en temps, je sais que vos responsabilités c'est principalement d'assister à la réunion, parce que l'assiduité est prise en compte. Le représentant de l'ALAC doit faire ses devoirs en quelque sorte, revoir les documents, les analyser, être en position de débattre des points et participer activement au groupe. Donc il y a quand même, on ne parle pas de nombreuses heures par semaine, mais il y a un élément quand même de travail certain, c'est un travail sérieux qui doit être effectué, ce n'est pas quelqu'un qui écoute simplement et qui ne se prépare pas.

JONATHAN ZUCK : Merci, Alan. Très bien. Je vous remercie, merci à toutes et à tous de votre participation dans les journées à venir contactez-moi si vous voulez débattre de cette possibilité pour mettre une nouvelle personne dans ce rôle. Et on parlera un petit peu de ce qui est nécessaire. Merci à toutes et à tous. Olivier, je vous repasse la parole, ou Hadia, je ne sais pas.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : On peut faire du pingpong entre nous, mais peut-être que vous pouvez continuer sur ICANN78 ?

JONATHAN ZUCK : Oui. ICANN 78, nous avons eu notre première réunion de préparation. On a commencé à parler de différents points en rapport à la réunion d'Hambourg qui arrive en octobre. Et il s'agit des sessions qu'on voudrait avoir.

Il y a eu des propositions de Marita Moll. Après la séance plénière sur WHOIS, comment va-t-on réagir au niveau de la communauté, comment on va se préparer, avec des activités de plaidoyers notamment, à la suite du WHOIS2 par rapport à la communauté multipartite.

Il y a également des célébrations qui se déroulent parce que c'est le 25^{ième} anniversaire de l'ICANN et le 20^{ième} anniversaire de l'ALAC, de la GNSO, de la ccNSO. Donc il va y avoir des célébrations organisées par l'ICANN. Nous allons célébrer tous ces anniversaires. Plus précisément pour l'ALAC, la ccNSO, la GNSO et pour les 25 ans de l'ICANN également, nous allons célébrer ensemble à Hambourg, on va revoir tout ce que l'ICANN a effectué en 25 ans. Et on va envisager l'avenir également.

Nous aurons notre propre séance et célébration d'anniversaire à ICANN 78, nous parlerons de l'ALAC, nous parlerons de nos accomplissements.

Donc il faut réfléchir à un programme pour cette fête d'anniversaire. Si vous avez des idées à ce sujet, n'hésitez pas à nous les présenter. Nous devrions vraiment avoir une fête. Le mardi soir, non le jeudi soir, peut-être avoir une petite surprise, nous devons faire quelque chose.

Comme vous le savez, j'aime beaucoup préparer des fêtes.

Voilà les conversations que nous avons. On s'attend à des propositions de la part de Judith, je n'ai pas encore eu tout le temps de lire et nous allons avoir des séances avec toute la communauté, mais il n'y a pas encore de séance plénière de prévue. On est encore en train de parler des thématiques de ces plénières; on travaille avec la commission globale d'organisation d'ICANN78, donc pour le moment, il n'y a pas encore grand-chose de prévu.

Est-ce que nous voulons refaire une séance plénière ou pas ? De la part de Joanna. La gouvernance multipartite et sa nouvelle infrastructure, parler de gouvernance multipartite pour les nouvelles structures internet et pour un accès à tous à l'internet, ça c'est de la part de Joanna.

Sébastien travaille avec EURALO également puisqu'il y a beaucoup d'activités basées sur l'Europe et il pourrait y avoir donc des activités européennes et des présentations sur les politiques qui se développent principalement en Europe.

Y a-t-il des questions ? Je vois que Sébastien veut prendre la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. J'essayais d'utiliser mon ordinateur, j'espère que vous m'entendez bien, je suis avec mon téléphone.

Oui, tout à fait, au niveau EURALO, nous essayons de voir quels seraient les thèmes. Il y a quelques propositions à mettre sur la table. Donc le DNS, par exemple.

Mais en effet, ce matin, le Wiki ne fonctionnait pas donc ça a été un petit peu difficile, mais on a déjà organisé deux appels au niveau EURALO. Je vais voir ce que l'on peut apporter.

J'ai parlé déjà du DNS pour vous, on a des tables rondes qu'on organise, on peut parler également de NIS2 et on a organisé des tables rondes pour At-Large. Peut-être qu'il y a des choses qui intéresseraient plus le groupe AOB. On va prendre le temps pour parler de tout cela, voir où on en est par rapport à la mise en œuvre d'ATRT3, de la révision holistique également.

JONATHAN ZUCK : Nous avons eu quelques interférences. Donc, en effet des thématiques At-Large. Je pense qu'on pourrait avoir des thèmes intéressants à couvrir à Hambourg.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Et je voulais simplement rajouter un point, lorsque vous parlez du 20^{ième} anniversaire de l'ALAC, ça va être pour ALAC et pas pour At-Large. At-Large a été créé par les RALO en 2007, on était au Portugal, à Lisbonne, en 2007 et là on a créé At-Large. Donc les 20 ans d'anniversaire c'est pour l'ALAC. Et le 25^{ième} anniversaire de l'ICANN, avec mes collègues des autres RALO nous travaillons entre RALO. On a

un appel mensuel croisé entre RALO et on travaille effectivement à ces célébrations des premiers pas et de la création de l'ICANN.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Sébastien, d'autres questions ou commentaires ? Bien, donc la planification de l'ICANN 78 commence juste, mais ça va arriver vite, étant donné qu' août est un mois un peu perdu.

Voilà sur quoi nous travaillons et je pense que ce sera une grande réunion à Hambourg. Merci beaucoup et merci Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, merci pour cela. Maintenant nous pouvons revenir à notre ordre du jour. Le prochain point va être les divers, tout autre point à couvrir et nous avons Justine Chew qui nous a parlé de ce programme de transition de politique et nous lui donnons la parole.

JUSTINE CHEW :

Merci de me donner la parole. Ça, j'ai trouvé cela sur les mises à jour de l'ICANN et c'est assez intéressant. J'ai reçu ce message. Ce programme de transition de l'ICANN et je n'ai pas beaucoup de détails là-dessus. Je crois que c'est un programme de la part du personnel de l'ICANN et cela s'appelle : programme de transition pour les politiques. Je vais vous mettre le lien dans le chat.

Et, il me semble que c'est soutenu par le personnel et que cela renforce les capacités. Et il commence avec les données d'enregistrement gTLD. C'est très bien pour les nouveaux membres de la communauté de l'ICANN, pour cultiver leurs connaissances substantielles sur une thématique spécifique. On crée des relations également.

Donc c'est un programme à long terme, de septembre 2023 à mars 2024. Je crois qu'ils vont avoir une série de documents qu'ils vont lire, de webinaires. Donc c'est assez substantiel au niveau des ressources.

Et, d'une manière intéressante, c'est pour les SO et les AC et il y a un processus de demande et toute personne intéressée qui veut se présenter doit être soutenue par les leaders de la communauté. Donc je crois que c'est quelque chose que l'ALAC aimerait analyser plus avant. Peut-être que nous pourrions évaluer cela, nous pourrions faire un appel à ce sujet, nous pourrions soutenir des candidats intéressés par ce programme également.

Je voulais également savoir, au niveau du personnel et de sa part, quelles sont les thématiques qui seront couvertes par ce programme. Ça commence en tout cas avec les données d'enregistrement gTLD.

Donc je pense que ce sera lié à l'impact du RGPD, des spécifications temporaires. Donc tous ceux qui sont intéressés et qui souhaitent avoir ici une formation sur l'enregistrement des TLD et gTLD, je pense que ça peut être intéressant. C'est ce que je voulais vous dire.

Je regarde si je trouve le lien pour l'envoyer. J'en ai terminé, merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Justine. Donc programme de transition des politiques.

Merci pour ce lien qui a été mis dans le chat de façon à ce que tout le monde puisse y accéder. Très intéressant et qui n'a pas été très diffusé, comme Jonathan l'a dit.

En tout cas, nous allons rappeler à tout le monde que l'ICANN Learn existe et que ça fonctionne encore et que, comme Justine l'a dit, il y a

beaucoup de choses et de cours sur cette plateforme, des cours sur l'ICANN dans différentes langues qui peuvent être très utiles. Il y a même des cours en russe, en arabe, en espagnol, en portugais, beaucoup de cours. Et vous savez que c'est ICANNLEARN.ICANN.ORG. Je crois que vous devez vous inscrire pour y accéder. C'est gratuit et c'est vraiment intéressant.

Lorsque cela a été testé, tout le monde en parlait. Et, personnellement, je l'ai testé et j'ai appris pas mal de choses.

Outre ce programme de transition politique, il y a d'autres cours qui peuvent être très intéressants.

Y a-t-il d'autres commentaires ou questions concernant cela ? Donc ICANN Learn, c'est l'adresse que j'ai déjà mentionnée LEARN.ICANN.ORG, vous trouverez tous ces détails.

Je ne vois pas de main levée, donc je pense que nous avons terminé. Heidi m'a envoyé une note concernant un autre thème. Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH :

Merci, Olivier. C'est une mise à jour du personnel pour le petit groupe de travail sur les génériques fermés. Il y a une liste de diffusion qui est ouverte seulement aux observateurs et les observateurs ne peuvent pas se joindre aux réunions. Donc les enregistrements des réunions sont à votre disposition et les observateurs peuvent les écouter une fois la réunion terminée. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Parfait, merci beaucoup Heidi. C'est intéressant.

Donc j'espère que tout le monde aura entendu cela aussi. Je ne vois pas d'autres mains levées. Est-ce qu'il y a des divers à ajouter ? Je n'en vois pas. Hadia ?

HADIA ELMINIAMI : Non, rien à ajouter de mon côté.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Parfait, alors voyons quand notre prochaine réunion aura lieu.

YESIM SAGLAM : Merci. Suite à la rotation, notre prochaine réunion aura lieu le 9 août à 19 h UTC.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Yesim. Je vois que l'appel mensuel d'AFRALO a lieu à 19 h 30, j'espère que nous allons éviter tout conflit. Merci. Nous avons fini de bonne heure aujourd'hui. Je remercie, comme d'habitude, nos interprètes, et Cara, qui est la personne responsable de la transcription qui nous a sauvé la vie avec sa version de l'ordre du jour. Et je remercie tous ceux qui ont participé à cet appel. Je remercie aussi tous ceux qui ont présenté des mises à jour.

Rappelez-vous que nous cherchons quelques volontaires. Jonathan va envoyer quelques propositions.

Merci, bonne fin de journée à tous et continuez à travailler sur la liste de diffusion. Merci. Cette réunion est maintenant terminée, bonne fin de journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]